

**KRUGER, GROUPE ÉNERGIE EST CHOISIE PAR L'ONTARIO  
POUR RÉALISER UN PARC ÉOLIEN DE 101,2 MÉGAWATTS**

**Percée majeure de la société Kruger dans le secteur de l'énergie renouvelable**

**Montréal, le 29 novembre 2005** - Kruger, Groupe Énergie vient d'être choisie par le ministère de l'Énergie de l'Ontario pour réaliser un parc éolien de 101,2 MW. Le projet, évalué à quelque 200 M\$, sera situé à Port Alma, au sud de Chatham, sur le bord du Lac Érié, et permettra d'alimenter l'équivalent de plus de 25 000 foyers. Il s'inscrit dans le cadre de l'approbation, la semaine dernière, par le gouvernement ontarien, de neuf projets d'énergie propre et renouvelable. En vertu de ce contrat, Kruger, Groupe Énergie vendra de l'énergie renouvelable à l'*Ontario Power Authority* pendant une période de 20 ans.

« Pour Kruger, Groupe Énergie, ce projet est une percée majeure dans le secteur de l'énergie renouvelable, percée d'autant plus significative qu'il s'agit de l'un des plus importants parcs éoliens au Canada », a déclaré M. Jacques Gauthier, vice-président principal et chef de l'Exploitation de Kruger, Groupe Énergie. « De plus, cet important contrat vient confirmer l'engagement ferme de Groupe Énergie à développer des projets d'énergie renouvelable contribuant significativement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, conformément aux dispositions du protocole de Kyoto », a-t-il ajouté.

À ce jour, Kruger, Groupe Énergie est la seule entreprise québécoise retenue pour épauler les efforts du gouvernement ontarien en matière de production d'électricité éolienne.

Kruger, Groupe Énergie répondait à un deuxième appel de propositions du gouvernement de l'Ontario qui s'est fixé, d'ici 2010, l'ambitieux objectif d'obtenir 10 % de l'électricité produite dans la province de sources renouvelables. En combinant ces deux appels d'offres, l'Ontario ajoutera plus de 1 300 mégawatts d'énergie éolienne à son réseau d'électricité.

Conformément à sa mission, Kruger, Groupe Énergie, une division créée au début de 2004, poursuit également plusieurs projets d'acquisition de centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Par ailleurs, en août dernier, l'entreprise donnait le coup d'envoi aux travaux de construction du projet de centrale de cogénération à la biomasse de 23 MW à l'usine Kruger de Bromptonville (Sherbrooke), un investissement de plus de 85 M\$. La centrale entraînera, à elle seule, la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 83 000 tonnes annuellement, soit l'équivalent du retrait de 18 000 véhicules sur les routes.

La société Kruger est un important fabricant de pâtes et papiers spécialisé dans la production et la vente de papier journal, de papiers impression spéciaux, de papiers couchés légers, de papier pour annuaires, de papiers à usages domestiques et industriels, de carton doublure recyclé, de contenants en carton ondulé, de bois d'œuvre et autres produits du bois. En mars 2004, la société Kruger créait une nouvelle unité commerciale, Kruger Groupe Énergie, afin d'assurer sa croissance dans le domaine de l'énergie. Papiers Scott Limitée, membre de la société Kruger, occupe le 1<sup>er</sup> rang sur le marché canadien des produits domestiques avec des marques réputées telles que Cashmere de Cottonelle, Purex, SpongeTowels (anciennement ScotTowels), Scotties, White Swan, Capri et Viva, et une gamme de produits hors foyer destinés à l'industrie et au commerce dans tout le Canada. La société Kruger possède des établissements au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux États-Unis et au Royaume-Uni et emploie plus de 10 500 personnes.

**RENSEIGNEMENTS :**

Jean Majeau  
Vice-président, Affaires publiques  
Tél. : (514) 343-3213  
Courriel : [jmajeau@kruger.com](mailto:jmajeau@kruger.com)  
Site Web : [www.kruger.com](http://www.kruger.com)

